

## Les Culottées, du Genre Humain Association Loi 1901

### La Culotte s'Honore 3 Appel à Candidature

Dans le cadre de l'IMAG, en lien avec la FéMAG et le département du Gard, Les Culottées du Genre Humain, en partenariat avec les Agités du Local, Da Storm, La FéMAG, Le KPCM, La Moba, L'Ombrière, Le Pont-du-Gard et Raje organisent un concours de textes sur le thème de la muse et un tremplin à l'occasion de La Culotte s'Honore 3 qui aura lieu le Vendredi 28 Juin, à partir de 19h à La Moba de Bagnols-Sur-Cèze.

Cet évènement est à destination des artistes locaux, en groupe ou en solo, amateurs ou « semi-pros » et a pour vocation de :

- 1/ Rendre visible des artistes locaux, leurs donner une opportunité de se produire sur scène et favoriser le développement de leur réseau.
- 2/ Valoriser les artistes et les musiques actuelles en tous genres ( rock , rap , etc).
- 3/ Favoriser la rencontre de divers publics.
- 4/ Mobiliser les acteurs du territoire autour d'un événement de fin de saison.

#### Déroulement des sélections :

Pour vous inscrire vous devrez accepter le règlement qui suit et envoyer les documents demandés.

Une première phase de sélection sur dossier (Musique et Textes) aura lieu afin de choisir sept artistes par discipline parmi les demandes envoyées.

Suite à cela les artistes choisis se produiront en public, ce sera à eux de convaincre le jury afin de remporter le tremplin. Le jury sera composé des Agités du Local, des Culottées du Genre Humain, de Da Storm, de La FéMAG, du KPCM, de La Moba, de L'Ombrière, du Pont-du-Gard et de Raje.

#### Conditions de participation :

Pour les musicien.nes :

- Être domicilié.e dans le Gard
- Être en mesure de jouer au moins 15 minutes
- Présenter un maximum de compositions
- Être au maximum autonome ( Instruments, Backline, Praticables, Tapis...)

Pour les auteur.es :

- Être domicilié.e dans le Gard
- Être en mesure de lire sa production devant un public
- Présenter un texte de son choix, en prose ou en vers, avec ou sans accompagnement, sur le thème de « La Muse ».

Les groupes & auteurs sont informés et acceptent que les frais de déplacement sur le lieu du concert soient intégralement à leurs charge.

